

Initiatives parlementaires

pas le cas et cette enquête insuffisante n'a pas contribué le moins du monde à rétablir la confiance des électeurs.

Troisièmement, l'examen remet en question le processus utilisé, ainsi que la réputation des entreprises et des gens impliqués dans cette affaire. On laisse très clairement supposer que la loi aurait pu être enfreinte.

Malgré ce rapport accablant, le projet de loi n'offre à ceux dont la réputation a été entachée aucune occasion de se défendre. Pourtant, il précise bien que, malgré cette transaction secrète et peut-être illégale, le gouvernement versera des indemnités à certaines personnes. Il va leur verser de l'argent, mais en catimini.

Même si cette transaction est moitié moins mauvaise que ne le laisse entendre le rapport Nixon, pas un sou de l'argent des contribuables ne devrait être versé en guise d'indemnité.

Le président suppléant (M. Kilger): Le député pourra utiliser ce qui reste des 20 minutes auxquelles il a droit lorsque cet article reviendra à l'ordre du jour des travaux de la Chambre.

Comme il est 17 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude des initiatives parlementaires inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

disent le plus clairement à ceux qui veulent se faire réélire ou élire ce qu'ils pensent.

En 1993, j'ai fait campagne dans ma circonscription comme plusieurs autres candidats d'autres partis. À ce moment, nous pensions tous que nous étions au bout de la récession. Du point de vue statistique, je crois qu'il serait juste de dire que nous attendions une reprise économique, du moins dans la circonscription de Scarborough—Rouge River que je représente.

Beaucoup d'électeurs m'ont posé des questions sur les niveaux d'immigration. Ils me disaient: «Puisque le taux de chômage se situe à 11 p. 100, nous sommes étonnés que nous acceptions encore plus d'immigrants cette année que l'année dernière et que les niveaux d'immigration augmentent.»

Je précise que ma circonscription compte 55 p. 100 d'immigrants. Nous sommes un foyer d'accueil pour les immigrants et nous en sommes très fiers. Les immigrants forment une collectivité très saine et très dynamique qui ajoute beaucoup à nos vies. Nous recevons beaucoup de néo-Canadiens.

• (1735)

Une de mes électrices avec qui je discutais m'a dit ceci: «J'ai parrainé ma soeur qui a demandé d'immigrer au Canada l'an dernier. Sa demande a été acceptée récemment et elle viendra, mais je crois qu'elle n'arrive vraiment pas au bon moment parce qu'elle ne trouvera pas d'emploi.»

L'économie va très mal dans la région. Le Grand Toronto a été frappé durement par la récession, et je ne crois pas que nous ayons récupéré les emplois que nous avons perdus il y a quatre ans. Il nous manque entre 100 000 et 200 000 emplois.

Cette dame s'inquiétait de la capacité de sa soeur de trouver du travail à son arrivée au Canada, à Scarborough, et elle me disait que, même si ses soeurs et elle-même bénéficiaient actuellement de notre processus d'immigration, le moment était mal choisi pour accueillir des immigrants.

Ces propos et beaucoup d'autres questions qui m'ont été posées m'ont amené à promettre à mes électeurs de soulever à la Chambre la question des niveaux d'immigration lorsque l'économie est faible. C'est pourquoi j'ai présenté la motion à l'étude. Même si l'économie s'est quelque peu améliorée depuis l'an dernier, la question demeure légitime.

Il s'est quand même passé certains événements importants depuis l'an dernier. Il convient de signaler que le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a entrepris un très vaste processus de consultation afin d'établir un plan d'immigration pour le Canada pour les 10 prochaines années et plus. Les Canadiens joueront un rôle actif dans ce vaste processus, qui a déjà été amorcé et qui se poursuit.

De nombreuses questions seront soulevées durant ces consultations, mais je veux seulement en mentionner deux en particulier parce qu'elles sont étroitement liées au sujet que nous débat-

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

L'IMMIGRATION

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River) propose:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait déterminer si les niveaux actuels d'immigration sont justifiables en période de chômage élevé et de faible croissance économique ou de récession et, dans la négative, le gouvernement devrait concevoir un moyen rapide d'ajuster les niveaux d'immigration aux conditions économiques.

—Monsieur le Président, puisque vous venez de lire la motion, je ne la relirai pas. Cependant, je tiens beaucoup au texte précis de cette motion. Elle a été rédigée avec beaucoup de soin pour bien dire ce qu'elle doit dire. Je voudrais tenter d'expliquer à la Chambre ce qui est à l'origine de cette motion.

Tous les quatre ou cinq ans, des députés se représentent devant le peuple pour se faire réélire et d'autres personnes essaient de se faire élire. Ce qui est très sain pendant les campagnes électorales c'est que nous pouvons rencontrer les électeurs et les écouter exprimer leurs préoccupations, pas seulement au téléphone ou dans des lettres, mais sur le pas de leur porte. C'est là qu'ils